

(N° 30.)

SENAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1875-1876.

Projet de Loi contenant le Budget des Dotations pour l'exercice 1876.

*(Voir le N° 96, session 1874-1875, et le N° 179, session 1875-1876, de la
Chambre des Représentants.)*

LEOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Dotations est fixé, pour l'exercice 1876, à la somme de quatre millions quatre cent cinquante-quatre mille deux cent soixante-un francs vingt-cinq centimes (fr. 4,454,261-25), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 16 décembre 1875.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) THIBAUT.*

*Les Secrétaires,
(Signé) ED. WOUTERS.
REYNAERT.*

Budget des Dotations pour l'exercice 1876.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE PREMIER.			
1	Liste civile (fixée en vertu de l'art. 77 de la Consti- tution, par la loi du 25 décembre 1865) . . .	3,500,000 »	»	3,500,000 »
2	Dotation de S. A. R. le comte de Flandre . . .	200,000 »	»	
	CHAPITRE II.			
3	Sénat	50,000 »	30,000 »	80,000 »
	CHAPITRE III.			
4	Chambre des Représentants	662,602 25	4,184 »	666,786 25
	CHAPITRE IV.			
	COUR DES COMPTES.			
5	Traitement des membres de la Cour	70,750 »	»	207,475 »
6	— du personnel des bureaux	115,525 »	»	
7	Matériel et dépenses diverses	20,000 »	»	
8	Premier terme des pensions à accorder éventuel- lement et secours à des employés, veuves et familles d'employés et gens de peine, qui, n'ayant pas de droits à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse	1,200 »	»	
	TOTAL DU BUDGET DES DOTATIONS. . . fr.	4,420,077 25	34,184 »	4,454,261 25